

Rouyn-Noranda, le 25 septembre 2024

Monsieur le président,

Je suis citoyen de Rouyn-Noranda et j'habite dans le quartier Notre-Dame depuis 2012. Je ne suis pas favorable au projet Horne 5 et je vais vous exposer les raisons.

Le quartier Notre-Dame est déjà très impacté par la pollution de l'air, des sols et de l'eau. Il y a des dépassements de nombreux contaminants et un effet combiné par ce cocktail. Sommes-nous une population laissée pour compte au point de nous laisser encore tomber avec de potentiels enjeux de santé, de sécurité ou de pression sociale? Le projet Horne 5 ajouterait une pression dans ce contexte déjà saturé.

Le concept de mine urbaine¹ ne m'apparaît pas compatible avec les orientations du gouvernement qui devrait plutôt viser à protéger les populations vivant dans des secteurs urbains. Dans le quartier où j'habite, il y a des résidences, des commerces, des écoles, des garderies, des parcs, des espaces publics, des sites de festivals et d'événements culturels, des installations sportives, des services de proximité et de soins ainsi qu'un hôpital. Ce sont des sites sensibles qui ne m'apparaissent pas compatibles avec la proximité d'une mine. L'activité minière occasionne donc des nuisances, surtout lorsqu'elle a lieu proche de résidences, et de surcroît, dans un périmètre urbain. L'augmentation du bruit, de la circulation routière et ferroviaire, l'ajout de vibrations dues au sautages sont des nuisances non négligeables. La population souhaite-t-elle vraiment vivre des sautages quotidiens? Souhaite-t-elle vivre avec le risque qu'un sautage ne se passe pas comme prévu? Quelles conséquences cela aurait-il pour le quartier et plus loin, dans les autres quartiers? Pas si loin d'ici, la mine souterraine LaRonde à Preissac a connu plusieurs événements sismiques causés par les activités minières (3,2 sur l'échelle de Richter en 2019² et 4,1 en 2024 dont la secousse a été ressentie dans un rayon de 100 kilomètres, soit jusqu'à Amos, Val-d'Or et Rouyn-Noranda³). La mine LaRonde est profonde, à plus de 3 km et pourrait se comparer au projet Horne 5, sauf qu'elle se situe loin des premières résidences (à 4,5 kilomètres de la municipalité de Preissac et du quartier Cadillac de Rouyn-Noranda). Avec Horne 5 qui serait bien plus proche du milieu urbain, à quelles conséquences on pourrait s'attendre? Quels seraient les dommages matériels et humains?

Depuis 2016, j'ai investi beaucoup d'argent et de temps pour rénover notre maison construite en 1927. Nous avons amélioré son efficacité énergétique, changé les fenêtres, la toiture, le drain français et les entrées d'eau, le système électrique ainsi que l'aménagement paysager. Comment s'assurer que cette maison ainsi que les autres bâtiments du quartier résisteront aux multiples sautages et aux secousses sans subir des dommages? Ils n'ont pas été conçus pour respecter les normes sismiques puisque Rouyn-Noranda ne connaît pas particulièrement cette problématique. Cela dit, depuis 2010-2011, il semble y avoir plus d'événements sismiques, ce qui coïncide avec les débuts du projet minier LaRonde⁴. Nous ne sommes pas vraiment habitués à la réalité de vivre proche d'une mine souterraine, même s'il y a déjà eu des mines par le passé. Le contexte actuel est tout autre qu'à cette époque.

1<https://www.ledevoir.com/economie/818633/nouvelle-mine-urbaine-rouyn-noranda-pourrait-voir-jour>

2<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1437904/seisme-tremblement-terre-mine-amos-preissac>

3<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2083070/tremblement-terre-preissac-mine-laronde>

4<https://www.volcanodiscovery.com/fr/place/7368/earthquakes/rouyn-noranda.html>

Il y a actuellement des défis importants à Rouyn-Noranda. Le nord du quartier Notre-Dame doit subir un déménagement forcé qui touchera 200 familles et détruira 80 logements⁵. Pourtant, nous faisons face à un important défi de logements avec un taux d'inoccupation très bas depuis plus de 15 ans⁶. Déjà en 2007, de retour en région, j'ai eu de la difficulté à trouver un logement. Et que dire du manque de logements sociaux?

L'exploitation minière n'est pas une activité durable, car les ressources sont non renouvelables. Le legs qu'elle laisse aux générations futures, lui est bien durable, comme les parcs à résidus et les risques de bris de digues. Nous laisserons à nos enfants ce bel héritage, c'est malheureux!

Aussi, je ne souhaite pas :

- avoir à argumenter face aux conseils des gens, du genre : si tu n'es pas bien, tu n'as qu'à déménager, t'éloigner de ce quartier!
- devoir télécharger une nouvelle application sur mon cellulaire qui me rappellera chaque jour l'alerte sautage, au moment où je vais chercher mes enfants et que nous rentrerons à la maison!
- avoir à répondre aux questions de mes enfants : Papa, pourquoi on habite si proche de la mine? Pourquoi la maison vibre? C'est quoi un sautage? Ou à leurs craintes et peur : Papa, est-ce que c'est dangereux? Sommes-nous en sécurité?
- imaginer vivre avec ce nouveau stress, à devoir m'y habituer sans consentement ou à penser à une potentielle catastrophe.
- Penser à l'école ou au CPE qui auront à gérer un potentiel risque et à protéger mes enfants en mon absence, ce qui représente quand même un tiers du temps de la journée.

En conclusion, je trouve inacceptable de devoir subir de nouveaux stress, qui s'ajouteraient à ceux déjà vécus en lien avec la mauvaise qualité de l'air. Je souhaite continuer de vivre en ville, à proximité de mon lieu de travail, des activités et des lieux que j'apprécie. Je pense que le gouvernement ne devrait pas autoriser le projet Horne 5.

Guillaume Laquerre

⁵<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2085422/zone-tampon-fonderie-horne-indemnite>

⁶<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/357168/crise-logement>